

Romorantin-Lanthenay le 31 octobre 2020.

Lycée professionnel  
Denis Papin

## NOTE DE SERVICE

MM/CJ/2019/2020  
N°1

REPRISE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

T 02 54 95 62 50  
F 02 54 95 62 56  
ce.0410036s  
@ac-orleans-tours.fr

46 rue de la Deniserie  
41206 Romorantin-Lanthenay  
Cedex

### 1. Hommage à Samuel Paty

Pendant la matinée du lundi 2 novembre, un hommage sous la forme d'une minute de silence à 11h00 (avant la fin de la 3ème heure de cours du matin) sera rendu à Samuel Paty, professeur assassiné le vendredi 16 octobre.

Un temps d'échange avec les élèves sur les valeurs de la République, le principe de laïcité et la liberté d'expression se tiendra avant la minute de silence ainsi que la lecture de « la lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès. L'échange avec les élèves pourra se poursuivre tout au long du mois de novembre.

Un temps d'échange entre personnels de l'établissement est organisé de 13h à 14h. Tous les cours sont donc annulés de 12h à 14h.

### 2. Protocole sanitaire renforcé

En raison de la circulation active du virus sur le territoire national, un protocole sanitaire renforcé est mis en place pour le lundi 9 novembre 2020. Il rappelle l'importance :

- des gestes barrières,
- du port du masque obligatoire partout dans l'établissement pour les élèves et les personnels,
- de l'aération des locaux toutes les deux heures au moins et ce, pendant 15 minutes a minima,
- du nettoyage et de la désinfection des locaux une fois par jour,
- de la limitation du brassage des élèves.

En ce qui concerne ce dernier point, les élèves devront respecter les consignes suivantes dès le lundi 2 novembre :

- **seuls les élèves fumeurs sont autorisés à sortir de l'établissement aux récréations et à la pause méridienne pour fumer,**
- **les lieux de rassemblement pour les récréations sont remis en place :**

3ème	2nde	1ère BCP et CAP	Terminale BCP et CAP
Cour de récréation entre bâtiment I et administratif	Pelouse devant le GRETA	Pelouse à l'extrémité du bâtiment H	Pelouse le long du bâtiment H, côté Claude de France

- un sens unique de circulation sera de nouveau en vigueur dans les couloirs de l'établissement (sauf dans les salles de classe),

Dans le but de limiter les brassages d'élèves, le lundi 9 novembre, des aménagements à l'internat et au restaurant scolaire seront effectués. En attendant, ils fonctionnent comme à la rentrée scolaire.

De la même manière, les emplois du temps des classes seront modifiés afin d'attribuer une salle de classe à chaque division (hors salles spécifiques) autant que faire se peut. Ainsi, les modifications entreront en vigueur et permettront de limiter les déplacements des élèves. Les professeurs seront quant à eux appelés à se déplacer de salle en salle.

### 3. Divers

- Les lieux de vie des élèves (MDL, salle d'étude) restent ouverts dans le respect des gestes barrières,
- Les réunions doivent dorénavant se dérouler en distanciel à l'exception des commissions éducatives, équipes de suivi de scolarisation et conseils de discipline.

Je reste à votre écoute pour toute demande d'informations complémentaires.

Michaël MARIET

